Betton (35) : maison de campagne pour migrants ?

25/09/2015 à 19h57
Ouest France – 25/09/15

Betton

L'accueil de nouvelles populations mobilise le conseil

Conseil municipal. Les élus ont examiné le projet de programme local de l'habitat de Rennes métropole, mercredi soir. Où il a également été question de l'accueil de réfugiés.

« Nous avons la possibilité d'accueillir une famille de six personnes aux Brosses, dans des conditions correctes », annonce Michel Gautier, maire. Propriété du conseil régional, la mairie dispose d'une convention d'usage pour cette maison éclusière **« bien chauffée, que nous avons rénovée et équipée il y a quelques années et où nous accueillons régulièrement des délégations de villes jumelles ou des artistes en résidence ».**

Si **« l'actualité saisissante de ces dernières semaines »** a porté l'accueil des réfugiés à l'attention des élus réunis en conseil municipal, mercredi soir, Michel Gautier a rappelé les actions déjà menées par la commune, **« portant nos valeurs à nous tous »,** depuis parfois fort longtemps.

Ainsi l'accueil depuis avril de cinq familles à Bel-Air avec l'association Un toit c'est un droit, d'une famille de réfugiés syriens avec le centre Coalia Guy-Houist, ou, depuis 2004, l'accueil et l'accompagnement par le centre communal d'action sociale (CCAS) de réfugiés tchétchènes et d'Europe de l'Est. Enfin dans le cadre de Coorus, dispositif rennais de coordination de l'urgence sociale auquel la commune adhère depuis 2012, la mise à disposition d'un logement d'urgence à La Haye-Renaud permet l'accueil de deux familles, en lien avec l'association Sea 35. **« Avec l'association paroissiale, les chrétiens d'Irak accueillis par Saint-Grégoire ont été relogés dans notre parc HLM. »**



Une famille de réfugiés Syriens devrait rapidement être accueillie à la maison éclusière des Brosses.

« Une tradition »

« C'est une tradition à Betton, a rappelé Michel Gautier. **Dans les années 1970, nous avons été l'une des premières communes à accueillir une famille de boat people. Le monsieur a fait quasiment toute sa carrière au service des jardins. »**

Cette mobilisation, certains habitants la partagent déjà. **« Nous avons reçu des courriers de personnes proposant des chambres, de la traduction. On peut créer une dynamique, interroger l'épicerie sociale. On ne connaît pas la famille encore mais on peut commencer à préparer sa venue »,** poursuit le maire.

Pilotée par Martine Doudard et Marie-Pierre Legendre, adjointes, une commission voit le jour, ouverte aux personnes non élues. **« Si on ne parvient pas à démultiplier l'élan auprès de la population, on sera passé à côté de quelque chose »,** conclut Michel Gautier.

La proposition de Dominique Constantin, élue d'opposition, suggérant un reversement par les élus de 10 % de leurs indemnités est bien accueillie. Malgré tout **« il ne faut pas tout mélanger,** tempère le maire. **Une indemnité n'est pas une variable d'ajustement. À chacun de s'interroger, mais il ne faut pas en faire une règle commune ».**

Brigitte SAVERAT-GUILLARD.